

NATURE

Le panneau Biofib'acoustix est une solution naturelle dédiée spécifiquement à la correction acoustique et à l'isolation phonique des parois et des logements.

Grâce aux accessoires « antivibratoires » et aux règles de pose professionnelles (désolidarisation du doublage, étanchéité totale à l'air), les solutions Biofib'acoustix permettent de résoudre efficacement les problématiques acoustiques les plus critiques (logement mitoyen, façade sur route passagère, etc...).

Caractéristiques techniques

Composition			Papier recyclé / anas de lin
Densité	d (kg/m ³)	EN 1602	310 +/- 20
Conductivité thermique (sur produit seul)	λ (W/m.K)	EN 12667	0,053
Résistance à la compression	kPa	NBN EN 826	227 kPa soit 23,15 T / m ²
Réaction au feu		EN 13501-1	F

Caractéristiques physiques / panneau

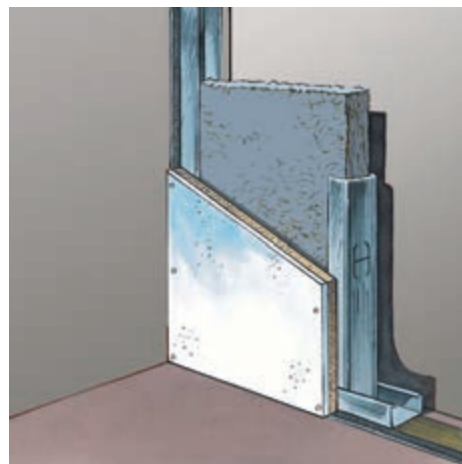
Épaisseur	e (mm)		16
Poids panneau	kg / m ²		5
Dimensions panneau	mm		2500 x 1200

Le panneau Biofib'acoustix est un matériau composé de deux matières d'origine cellulosique : le papier recyclé et les « anas » de lin (issu du défilage des pailles de lin). Sa formulation est optimisée pour obtenir un panneau rigide ayant les meilleures performances d'isolation acoustique et limiter au maximum l'énergie grise nécessaire à sa production.



Découpe et stockage

Les panneaux Biofib'acoustix peuvent être découpés à l'aide d'une scie à main ou d'une scie circulaire (contours serrés et les ouvertures à la scie sauteuse ou scie « cloche ». Les panneaux seront stockés dans un endroit bien sec, protégés des intempéries et de l'humidité du sol (idéalement à plat sur leur palette d'origine). Il est conseillé de les entreposer durant quelques jours dans les conditions hygrométriques et de température d'utilisation des locaux.



Pose

Dans la mesure du possible, il est préconisé de manipuler les panneaux verticalement. Ils peuvent être fixés sur une ossature métallique galvanisée ou une structure en bois (teneur maxi. de 20 % d'humidité). Utilisez des clous galvanisés à large tête ou des vis autoforantes.

En doublage de murs, de plafond et en cloisons, la fixation des panneaux Biofib'acoustix doit se faire avec un écartement maximum de 600 mm.

L'étanchéité à l'air étant un point clé pour une isolation acoustique optimale, la pose d'un joint d'étanchéité est indispensable partout où le panneau vient en contact avec une structure rigide du bâtiment.

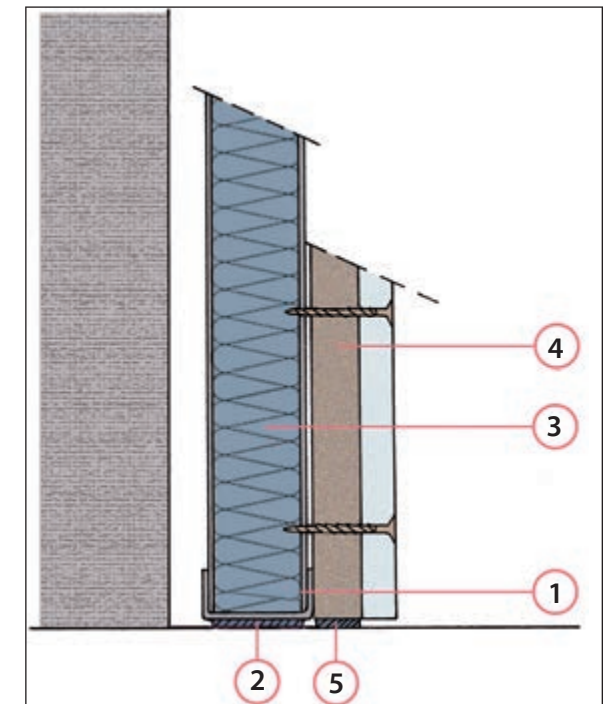
Fixation des objets

La fixation d'objets lourds tels qu'éviers, chauffe-eau, étagère... doit être prévue lors du montage de l'ossature et se fera impérativement à travers les panneaux Biofib'acoustix dans un chevron transversal intégré dans l'ossature.

Isolation cloison

Doublage acoustique sur ossature indépendante

- Fixer une ossature métallique (1) au sol et au plafond sans contact avec le mur à doubler. Les montants verticaux sont distants de 600 mm.
- Placer un Rouleau de Jute antibruit (2) sur la lisse basse et haute.
- Intégrer un matériau absorbant phonique tel que le Biofib'ouate (3) entre les montants afin de limiter un éventuel « effet tambour » (résonance interne).
- Visser le panneau Biofib'acoustix (4) sur l'ossature suivi du parement de finition.
- Assurer l'étanchéité totale, et la désolidarisation du doublage en posant le Joint d'Étanchéité (5) et en appliquant, en périphérie, un mastic acrylique souple de finition.

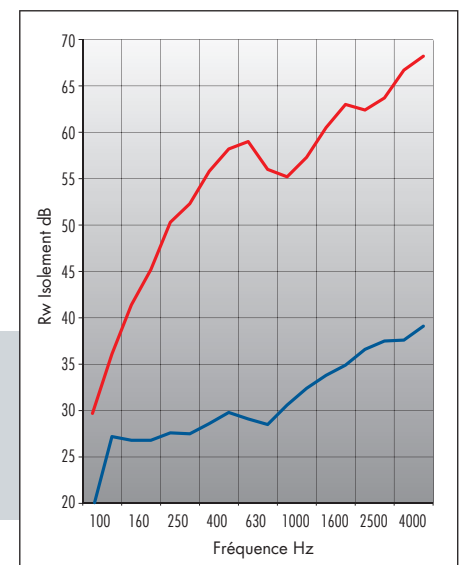


Avec un encombrement de 80 mm, ce complexe de paroi désolidarisée garantit une isolation acoustique maximale tant aux bruits aériens qu'aux bruits d'impacts.

Un gain de plus de 25 dB !

Essai CEDIA 2011/5909-10

- Cloison de référence : Rw (C, Ctr) = 32 (0 ; 2)
- Cloison doublée : Rw (C, Ctr) = 57 (-3 ; -9)



OSB

Le panneau Biofib'acoustix OSB est constitué de 2 panneaux : un à base de papier recyclé et d'anas de lin, contrecollé à une dalle constituée de plaquettes de bois orientées OSB/3 poncé, de 18 mm d'épaisseur, rainurée / bouvetée.

La colle utilisée est à base d'acétate de polyvinyle ne contenant pas de formaldéhyde.

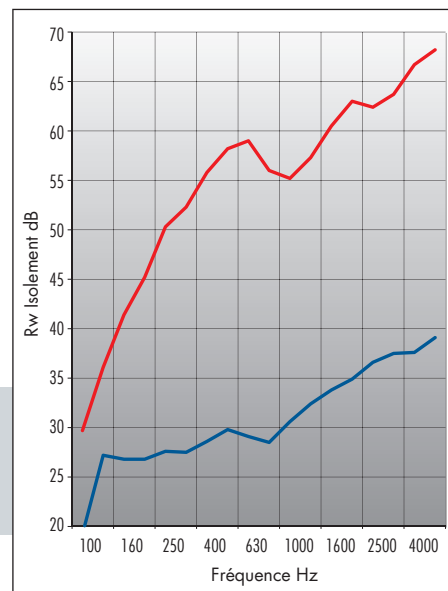
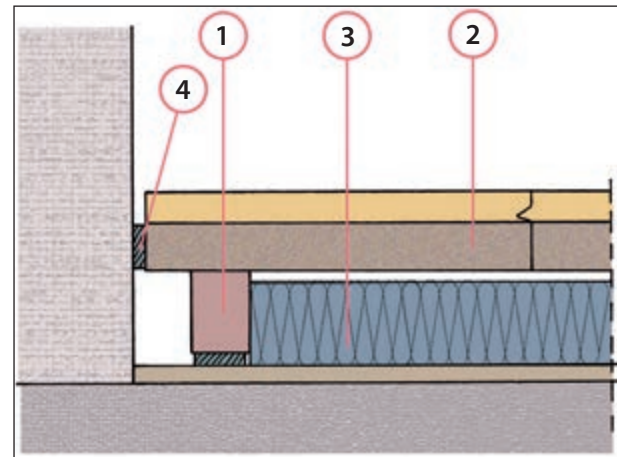
Grâce aux accessoires « antivibratoires » et aux règles de pose spécifiques, les panneaux Biofib'acoustix OSB permettent de résoudre efficacement les problématiques acoustiques les plus critiques (logement mitoyen, façade sur route passagère, etc...).

Plancher bois

Pose sur lambourdes

L'utilisation d'un système de lambourdes apporte toutes les garanties pour isoler phoniquement les planchers en bois.

- Déposer les lambourdes (1) sur la Bande Résiliente avec un entraxe maximum de 40 cm.
- Le recouvrement se fait par un panneau autoportant de Biofib'acoustix OSB (2). Les dalles OSB, t&g4, se collent à l'emboîtement.
- Pour éviter une éventuelle résonance, l'espace entre les lambourdes sera rempli avec un matériau absorbant acoustique (3) tel que Biofib'ouate.
- La pose d'un Joint d'Étanchéité (4) en périphérie sur la tranche du Panneau Biofib'acoustix permettra d'assurer la désolidarisation et l'herméticité totale.
- Le plancher de finition ne devra pas être en contact avec les murs latéraux afin d'éviter la transmission des bruits d'impact à la structure du bâtiment.



Un gain de plus de 22 dB !

Essai CEDIA 2010/56 58

- Plancher bois : $R_w (C, Ctr) = 26 (-1 ; -2)$
- Plancher doublé : $R_w (C, Ctr) = 48 (-2 ; -5)$

Caractéristiques physiques

Composition		Papier recyclé / anas de lin (contrecollé sur plaque OSB 18 mm) colle à base d'acétate de polyvinyle sans formaldéhyde
Épaisseur	e (mm)	34
Poids panneau	kg / m ²	16,5
Dimensions panneau	mm	2440 x 590

Les accessoires biofib'acoustix

Des accessoires de pose ont été spécifiquement sélectionnés pour améliorer les performances des systèmes.

La Fixation Antivibratoire

Réf. FA 60

Fixation en acier galvanisé avec en son centre une rondelle de soutien en caoutchouc et une rondelle métallique. Le Cavalier FA 60 s'utilise avec le profilé métallique de plafond de type 60/27. Utilisé en doublage acoustique mince de cloison.



La Fixation Antivibratoire pour construction en bois

Réf. FA 60 MOB

Fixation en acier galvanisé. Spécialement destinée à la construction en ossature bois. Dans cette fixation vient se placer une latte de bois de 60 x 40 mm. Ce lattage sera le support des panneaux de doublage de mur ou de plafond.



Le Cavalier Antivibratoire

Réf. CA 60

Le cavalier CA 60 s'utilise avec le profilé métallique de plafond de type PC 60/27.



La Suspente Antivibratoire

Réf. SA 60

Suspente en acier galvanisé prolongée d'une allonge réglable. La suspente SA 60 s'utilise avec le profilé métallique de plafond de type 60/27. Accessoire indispensable à la réalisation de faux plafond suspendu. Il permet de descendre le plafond de maximum 30 cm.



Le Joint d'Étanchéité

Réf. JE

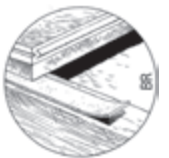
Mousse adhésive de polyéthylène réticulé à cellules fermées de 18 x 8 mm. Rouleau de 10 m de longueur. Il assure l'étanchéité périphérique et la désolidarisation de la couche isolante acoustique.



La bande Résiliente

Réf. BR

Bande adhésive en granulés de caoutchouc aggloméré de 800 mm de long, 50 mm de large et 10 mm d'épaisseur. La masse volumique est de 680 kg m³. Placée sur les solives, elle améliore l'isolation aux bruits d'impacts.



Le Rouleau de Jute antibruit

Réf. RJ

Produit naturel fait de fibres de jute aiguilletées. Dimensions - longueur : 30 m, largeur : 10 cm, épaisseur : 5 mm. Il assure l'étanchéité et la désolidarisation de l'ossature bois ou métallique supportant le panneau.



Le Tapis de Jute antibruit

Réf. TJ

Produit naturel fait de fibres de jute aiguilletées. Dimensions - longueur : 15 m, largeur : 1 m, épaisseur : 10 mm. Utilisé en sous-couche, il assure l'étanchéité et la désolidarisation des panneaux au sol. Il améliore l'atténuation des bruits d'impacts et des bruits aériens.

